

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

NOVEMBRE 2023



VAL SOLUTIONS



#1

ACTUALITÉS

Agro Tour - Partez à la rencontre d'exploitations agricoles en transition

4 nouvelles étapes Agro Tour sont prévues en cette fin d'année 2023 en partenariat avec les MSA. L'occasion de découvrir, de Grand-Est à la Corse, comment les structures du secteur agricole et de la filière alimentaire s'adaptent aux transitions actuelles qu'elles soient écologiques, économiques ou sociétales.

L'introduction des nouvelles technologies permet-elle d'améliorer les conditions de travail et la performance des entreprises agricoles ?

Des éléments de réponse en Nouvelle-Aquitaine et en Corse avec des témoignages sur l'utilisation, notamment, d'exosquelettes. Attractivité et qualité de vie et des conditions de travail sont au programme des étapes en Grand-Est et en Auvergne-Rhône-Alpes.



Performance
& Qualité de
vie au travail
Agro Tour

DECouvrez
LES 4 NOUVELLES ÉTAPES

HAUTE-MARNE, HAUTE-SAVOIE,
GIRONDE ET HAUTE-CORSE



Santé au travail : comment obtenir la subvention TMS Pros

Action ?

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle en France, selon l'Assurance Maladie. En effet, près de 4 maladies professionnelles reconnues sur 5 sont des TMS. De plus, ces troubles touchent tous les secteurs d'activité et ont augmenté de 60 % ces 10 dernières années.

Afin de prévenir ces problèmes de santé, la branche risques professionnels de l'Assurance Maladie met à disposition des entreprises une aide financière.

Elle a pour objectif de permettre aux sociétés de s'équiper de matériels adaptés diminuant les risques mais aussi de financer des formations pour diminuer les contraintes physiques. Cette subvention est versée par les caisses régionales (Carsat, Cramif ou CGSS/CSS).



Maladies hivernales : limiter les contaminations au travail avec quelques gestes simples

Alors que la grippe et les gastro-entérites vont revenir en force avec l'hiver et que le Covid-19 est toujours là, **l'INRS** vient de faire quelques rappels utiles pour limiter les risques de contamination au travail.

L'occasion de revenir aussi sur la question du port du masque en cas de symptômes ou de contamination et de l'isolement ou du télétravail exceptionnel.

Bon à savoir!!

Dans les questions-réponses du ministère du Travail sur la vaccination par les services de prévention et de santé au travail, dont la dernière mise à jour date du 17 février 2023, il est toujours indiqué qu'un salarié a la possibilité de s'absenter sur ses heures de travail pour se faire vacciner que ce soit en service de prévention et de santé au travail ou auprès d'un professionnel de santé.



« Des pénibilités à la soutenabilité du travail : construire de nouvelles voies de prise en compte des relations santé travail »

Dans le cadre du projet de médiation scientifique « Que sait-on du travail ? », lancé au mois de mai par le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp) de Sciences Po, et diffusé en collaboration avec « Le Monde », l'ergonome Catherine Delgoulet invite à développer la soutenabilité du travail en suivant plusieurs pistes dont celle de la transmission.

[L'épuisement au travail lié au vieillissement démographique n'est pas une fatalité. C'est ce que démontre Catherine Delgoulet, professeure du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam, Paris), titulaire de la chaire Ergonomie, et rattachée au Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD, CNAM). La chercheuse dirige depuis 2019 un groupement d'intérêt scientifique, le Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail (GIS-Creapt) et contribue au programme de recherche transverse du Centre d'étude de l'emploi et du travail (CEET). Dans un contexte de vieillissement démographique et de transformations majeures du travail, ses travaux éclairent les conditions de la construction de la santé à tout âge pour la conception de systèmes de travail et de formation soutenables.]

10 QUESTIONS SUR LES EXOSQUELETTES

L'INRS a publié une brochure pour aider les chefs d'entreprise à mieux comprendre le fonctionnement des exosquelettes et les conséquences de leur utilisation sur la santé et la sécurité de leurs salariés.

Ce document propose, en dix idées reçues, de faire le tri entre croyances et connaissances actuelles :

- « Les exosquelettes sont tous des robots »,
- « Les exosquelettes sont la solution contre les risques de troubles musculosquelettiques »,
- « Les exosquelettes limitent les efforts physiques »,
- « Les exosquelettes augmentent la force du salarié »,
- « Les exosquelettes conviennent à tous les salariés »,
- « Les exosquelettes ne présentent aucun risque pour les salariés »,
- « Les exosquelettes sont adaptés à toutes les situations de travail »,
- « Les exosquelettes sont immédiatement utilisables en situation de travail »,
- « Les exosquelettes améliorent la productivité »,
- « Les exosquelettes sont des équipements de protection individuelle ».





#2

VAL SOLUTIONS

Frédéric Bourgeois, le nouveau Président de Val Solutions depuis mars 2023 répond au micro de Alban Razia

Ces trois dernières années Val Solutions a connu une belle croissance à deux chiffres.

Tous les fruits de cette croissance ont été réinvestis pour pouvoir renforcer nos solutions et accompagner les besoins des **Services de Prévention et de Santé au Travail** confrontés à une nécessaire digitalisation tant du côté de leurs adhérents que de leurs salariés.



MERCI !



VAL SOLUTIONS